



Dans ce numéro :

Présentation La recherche sert-elle les jeunes? **p. 1**

Les chercheurs, la recherche et le développement des politiques jeunesse: éléments de réflexion **p. 2**

Réactions de chercheurs devant la demande de mobilisation des connaissances **p. 4**

Éléments constitutifs d'un transfert des connaissances dans une étude de cas **p. 4**

Une expérience de mobilisation des connaissances **p. 6**

Présentation - La recherche sert-elle les jeunes?

en faire l'usage ou l'application. Au-delà de la diffusion des résultats de recherche, cette préoccupation rejoint, pour un certain nombre de chercheurs, la tradition de la recherche-action qui a pu se faire discrète pendant un moment, mais dont les multiples applications font maintenant recette jusque dans des programmes d'étude. Savoirs scientifiques ou savants d'un côté, savoirs expérientiels ou d'expérience de l'autre, les concepts se multiplient pour traduire l'interaction entre les connaissances des uns et des autres et leur application. Une chose est certaine : une page de l'histoire de la recherche « appliquée » en sciences sociales avec ses défis, ses avancées et ses contradictions est en train de s'écrire.

Un premier article de ce bulletin montre fort bien les enjeux en question dans cette relation qui va même jusqu'à être paradoxale entre la recherche produite par les sciences sociales en ce qui concerne les jeunes et les visées politiques d'un gouvernement à l'égard de la jeunesse. Les trois axes de réflexion que propose le chercheur Marc Molgat à partir de sa propre expérience du *Projet de recherche sur les politiques* (PRP) du gouvernement fédéral sont inédits et ne sont pas sans susciter un questionnement sur les pratiques en cours. Ces réflexions font appel à la générosité mais aussi à la prudence, à la circonspection et à la réflexivité dans la mise en place de partenariats de toutes formes avec les pouvoirs publics ou d'autres types d'organisations. Visant la réciprocité des échanges, ils peuvent être des instruments pour le développement de politiques ou de pratiques comme ils peuvent dissimuler des échanges inégaux ou servir de paravents à l'absence d'intérêt pour certains groupes qui devraient pour-

tant pouvoir profiter des retombées de la recherche.

Cette relation entre science et société suscite la création d'une panoplie de moyens qui dépassent aujourd'hui le simple souci de la diffusion des connaissances. Cela peut aller jusqu'à l'apparition de nouvelles professions comme celles d'agents d'interaction, de mobilisation ou de liaison. Les trois textes qui suivent sont issus de mémoires ou de stages d'étudiants diplômés ou inscrits dans le cadre du programme de maîtrise professionnelle *Pratiques de recherche et action publique* de l'INRS Urbanisation Culture Société. Ces textes ramènent aux activités concrètes de ce qui se nomme pour les uns « mobilisation des connaissances » et pour d'autres « transfert des connaissances ». L'objet de chacun de ces textes touche les jeunes. Sébastien Marcoux s'est intéressé aux chercheurs et autres agents concernés par la recherche pour montrer tantôt leur intérêt, tantôt leurs difficultés face aux exigences que posent les diverses modalités d'application de la recherche. Mégane Girard, pour sa part, dégage les éléments constitutifs d'un transfert des connaissances à travers l'analyse de l'expérience d'une Alliance de recherche universités-communautés. Le numéro se termine par un récit, celui du stage de Bruno Hubert dans un milieu d'intervention qui a accepté de vivre une expérience de mobilisation ou de transfert des connaissances par différentes pratiques qui caractérisent ce type de relations.

Madeleine Gauthier

Professeure honoraire
INRS Urbanisation Culture Société
Observatoire Jeunes et Société

Les chercheurs qui s'intéressent aux jeunes ont des liens, multiples et variés, avec les milieux de socialisation et d'intervention auprès des jeunes et avec les jeunes eux-mêmes. Peu importe le nom qu'on donne à ce va-et-vient entre recherche, action ou intervention, que cela s'appelle transfert ou mobilisation des connaissances, ils ne peuvent plus échapper à l'impératif qui s'impose de « faire recherche utile ».

Ce bulletin veut rendre compte de l'intérêt manifeste à mettre les acquis de la recherche scientifique à la disposition des jeunes et de leurs milieux et, tout autant, d'être à l'écoute des différents savoirs qui se construisent dans et avec ces milieux. La pression vient en grande partie des organismes subventionnaires qui font la promotion de la relation entre les producteurs de connaissance et ceux qui peuvent

Les chercheurs, la recherche et le développement des politiques jeunesse: éléments de réflexion

Marc Molgat

Professeur à l'Université d'Ottawa

Membre de l'Observatoire Jeunes et société

Quelle place les chercheurs et leurs recherches occupent-ils dans le développement des politiques jeunesse au Canada? Je voudrais, dans les lignes qui suivent, mener une courte réflexion à ce sujet en me fondant sur un processus de réflexion sur les politiques jeunesse auquel j'ai participé à titre de chercheur invité en 2007-2008. Le projet, intitulé « Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche », a été mené entre 2006 et 2010 par le *Projet de recherche sur les politiques* (PRP), soit une branche du ministère des *Ressources humaines et développement des compétences Canada*.

Les travaux de réflexion et d'analyse menés par le PRP sur de nombreux sujets se veulent « prospectifs », et cherchent à favoriser l'utilisation des savoirs dans le développement des politiques publiques et à influencer l'orientation des recherches selon les priorités de divers ministères. La description du mandat du PRP stipule ainsi que « [S]on mandat de base est de faire avancer la recherche sur les questions émergentes et de veiller à bien communiquer aux chercheurs les priorités des décideurs à l'égard de la recherche sur les politiques et à utiliser efficacement des résultats de recherche au cours de l'élaboration des politiques. » (PRP 2011). C'est dans un contexte où la jeunesse était perçue comme une préoccupation « émergente » susceptible de devenir une priorité du gouvernement fédéral que le projet a pris naissance en 2006. J'y ai fait une courte intervention à l'occasion d'une Table ronde en 2007, puis me suis joint plus formellement au projet pendant 8 mois en 2007-2008, soit au moment où les discussions s'amorçaient sur le développement d'un cadre analytique pour les politiques jeunesse au Canada.

Sur la base de ces expériences, je voudrais dans les lignes qui suivent mener trois courtes réflexions sur mon rôle comme chercheur dans le développement des

politiques jeunesse. Si celles-ci sont inévitablement teintées de mon expérience, quelques brèves considérations théoriques me permettent ici une certaine prise de distance. Analysant la place du savoir dans les sociétés modernes, Anthony Giddens (1994) souligne que les savoirs scientifiques sont incertains et qu'ils sont continuellement soumis à révision. Cette observation est d'autant plus pertinente dans le monde des sciences sociales que le changement social se produit rapidement et peut brusquement rendre caduques bon nombre de connaissances, d'hypothèses et d'analyses, voire de « données probantes » pour employer un langage au goût du jour dans les milieux gouvernementaux. Paradoxalement, dans ce contexte précis, le statut du savoir scientifique s'élève, en particulier aux yeux des institutions, parce qu'elles peuvent considérer ce savoir comme « fiable » et parce qu'elles peuvent l'utiliser pour un travail nécessaire de révision constante de leurs pratiques. C'est ainsi que le savoir « expert », en opposition au savoir « d'expérience », acquiert une légitimité toute particulière aux yeux des décideurs politiques et des fonctionnaires chargés de leur fournir les informations et les analyses essentielles à la prise de décision.

Le rôle du chercheur... comme chercheur !

C'est dans ce contexte que les décideurs politiques sont aujourd'hui à la recherche de « preuves » ou de « données probantes » pour fonder leurs prises de décision sur les politiques et les interventions en tout genre. Au sein des appareils gouvernementaux, on veut « fonder les politiques sur des données probantes », comme en témoigne le vocable employé dans presque toutes les politiques jeunesse existantes au Canada. Pour les chercheurs, n'est donc pas admis qui veut dans les cercles du développement des politiques jeunesse, que leur incursion soit à titre de chercheur lu ou cité dans les travaux liés aux politiques au sein des ministères et

agences gouvernementales, ou à titre de participant direct à ces travaux. Mais la capacité de fournir des preuves, c'est-à-dire d'avoir effectué des recherches pertinentes et de les avoir publiées, n'est pas tout, loin s'en faut.

Outre le souci d'une certaine adéquation entre les préoccupations des politiques et des ministères et les thèmes de recherche du chercheur, s'ajoutent d'autres considérations dont : 1) la qualité des recherches, qui est souvent évaluée à l'aune de la réputation des chercheurs auprès des autres collègues universitaires (ici, les contacts informels entre fonctionnaires et chercheurs me paraît jouer un rôle clé); 2) le fait que les recherches soient récentes; et 3) la capacité des chercheurs de prendre la parole et de convaincre. Il faut donc avoir des recherches à son actif, de préférence récentes, et être présent et (re)connu dans des réseaux de recherche. À ceci s'ajoute un facteur non négligeable, soit la position qu'on peut qualifier « d'épistémologique » des fonctionnaires. Leur préférence pour les résultats de recherche fondées sur des données quantitatives n'étonnera personne, mais il se joue aussi un jeu plus subtil au niveau de leurs perspectives *a priori* sur la période de la vie qu'est la jeunesse. Si plusieurs prennent une distance de type scientifique, certains y projettent leurs propres expériences de jeunesse, alors que d'autres y voient le reflet de celles de leurs enfants. Il peut alors être difficile de mettre en valeur des recherches qui font valoir d'autres voies / voix que celles qu'ils connaissent déjà, d'où l'importance pour le chercheur de pouvoir asseoir sa légitimité, à la fois sur ses propres recherches et sa connaissance du champ scientifique.

Le chercheur comme intervenant dans le développement des politiques publiques

Si je ne connais pas précisément lesquels des mécanismes parmi ceux que je viens de décrire m'ont valu d'être invité à participer aux travaux du projet « Investir dans la jeunesse », je peux tou-

tefois assez clairement identifier deux moments où je suis intervenu dans ce projet pour contribuer à son orientation. Le premier fût lors de la Table ronde de 2007 où on m'invitait à commenter un certain nombre de présentations qui, pour la plupart, étaient le fruit de travaux commandités par le PRP. La Table ronde s'adressait à une trentaine de haut fonctionnaires et de chercheurs en politiques sociales représentant plusieurs ministères fédéraux collaborant au projet. À la lecture des documents préparatoires, je redoutais qu'un discours très normalisant et individualisant associé aux théories en psychologie développementale sur « l'émergence de l'âge adulte » risque fort d'influencer les travaux du projet qui, déjà, visaient l'élaboration d'un cadre d'analyse pour les politiques jeunesse au Canada. De mon point de vue, ces théories méritent d'être contestées rigoureusement et j'ai donc saisi cette occasion pour faire part de mes préoccupations (Molgat 2007). J'ai continué à les expliquer au cours de ma participation comme chercheur invité au projet, tout en tentant de montrer la pertinence d'analyser la jeunesse et de réfléchir aux politiques qui y sont destinées à partir d'une perspective liée aux transitions vers la adulte (Molgat 2011).

Ma seconde intervention fût tout à fait non-intentionnelle. J'avais reçu du projet le mandat de préparer une analyse de l'évolution des valeurs des jeunes canadiens, sur la base des données disponibles de l'Enquête mondiale sur les valeurs. Globalement, l'analyse de ces données pour le Canada montre un rapprochement des valeurs entre les jeunes et leurs aînés (Molgat 2010), une tendance semblable à celle observée dans d'autres pays, dont la France et plusieurs pays européens (Galland et Roudet 2005). La réception de ce rapport en 2010, au moment même où était déposé le cadre d'analyse des politiques, fût assez étonnante : le rapport fût interprété pour soutenir l'idée que la jeunesse ne posait pas de problème particulier, ou en tout cas pas de problème émergent, pour le développement des politiques publiques. Ayant depuis 2008 quitté les officines du PRP et n'ayant pu participer aux discussions finales liées au projet, il ne m'a pas été possible d'intervenir sur cette conclusion, qui s'est alors étendue de manière générale à l'ensemble du projet « Investir dans la jeunesse ». Je me dois de souligner que des transferts d'employés à compter de 2008 ont transformé la compo-

sition de l'équipe impliquée dans ce projet, ce qui n'est sans doute pas étranger à cette prise de position.

Le chercheur comme acteur dans les rapports entre savoir et pouvoir ?

Tout au long de mon implication dans le projet du PRP, je me suis demandé comment les savoirs d'expérience des jeunes pourraient être intégrés au développement du projet et, de manière plus large, au développement des politiques jeunesse. J'avais vu un exemple de cette intégration au moment des travaux préparatoires du Sommet du Québec et de la jeunesse qui s'est tenu en 2000. Des consultations avaient été menées dans toutes les régions du Québec, auxquelles avaient participé de nombreux acteurs de la société civile, incluant une grande diversité de regroupements de jeunes qui ont mis de l'avant ce que l'on pourrait qualifier de savoirs d'expérience. Le Sommet a mené à l'adoption de la Politique québécoise de la jeunesse, laquelle a été suivie par trois Plans d'action jeunesse successifs. Or, en tant qu'observateur de ce Sommet, j'ai été frappé par le fait que les jeunes les plus marginalisés et en difficulté y étaient peu représentés et que les discours à leur sujet étaient en fait des discours d'experts qui, pour la plupart, se bornaient à favoriser des mesures de prévention visant à empêcher leurs conduites « à risque ». Les Plans d'action jeunesse du Gouvernement du Québec puisent généreusement, mais pas exclusivement, dans ces discours.

Dans cette veine, il me semble que la question de la place des savoirs d'expérience pose de véritables enjeux démocratiques et de pouvoir. Dans un contexte où les institutions gouvernementales veulent des politiques fondées sur des données probantes, ces savoirs ne risquent-ils pas d'être mis de côté par les acteurs institutionnels s'ils ne sont pas marqués au sceau de la recherche scientifique ? Il s'agit précisément de ces savoirs qui sont mis de l'avant par des groupes de jeunes moins organisés et plus marginalisés que, par exemple, les grandes associations étudiantes qui ont la capacité et les ressources de fonder leurs revendications sur la recherche. En tant que chercheur dans le champ de la jeunesse, il me semble essentiel de réfléchir aux manières de favoriser l'intégration des voix des jeunes qui sont moins souvent entendues, dans le développement de politiques et d'interventions qui les

concernent au premier chef.

Galland, O. et Roudet, B. (dir.) (2005). *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris : INJEP / La Découverte.

Giddens, A. (1994) *Les conséquences de la modernité*. Paris : Éditions l'Harmattan.

Molgat, M. (2011). Les insuffisances de la perspective de l'émergence de l'âge adulte pour comprendre la jeunesse. Quelques enseignements à partir de figures de jeunes en difficulté dans M. Goyette (dir.), *Le passage à la vie adulte des jeunes en difficulté*. (soumis).

Molgat, M. (2010). *Les valeurs des jeunes au Canada. Rapport de recherche*. Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, Gouvernement du Canada. Document disponible en-ligne: <http://www.policyresearch.gc.ca/doclib/2010-0016-fra.pdf>.

Molgat, M. (2007). *Some considerations on the transition from adolescence to adulthood*. Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, Gouvernement du Canada. Document disponible en-ligne: http://www.policyresearch.gc.ca/page.asp?pagenm=youth-roundtable_June2007.

Projet de recherche sur les politiques (PRP) (2011). *À propos du PRP*. Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, Gouvernement du Canada. Document disponible en-ligne: http://www.policyresearch.gc.ca/page.asp?pagenm=pri_index&langcd=F.

Réactions de chercheurs devant la demande de mobilisation des connaissances

Sébastien Marcoux

M.A. Pratiques de recherche et action publique
Candidat au doctorat en sciences politiques

Le concept de mobilisation des connaissances, dans le contexte des sciences humaines et sociales, cherche à décrire les différents mouvements et formes que peuvent prendre les connaissances et les savoirs chez les acteurs qui sont en relation entre eux. La mobilisation des connaissances englobe leur production et leur utilisation, mais non pas uniquement dans un mouvement unidirectionnel. Par exemple, selon Joey Fitzpatrick (2008 : 8), ce concept « cherche à décrire l'échange bidirectionnel d'information entre les chercheurs et la population ainsi que la transformation des connaissances en actions concrètes dans l'intérêt de la société en général ».

Devant l'intensification d'une demande de mobilisation des connaissances, il était donc pertinent d'analyser les objectifs et les stratégies de différents acteurs touchés. Pour atteindre ce but, dans le cadre de mon projet de maîtrise (2009), j'ai mené des entrevues pour mieux connaître les perceptions de professeurs-chercheurs, d'administrateurs d'université, d'organismes gouvernementaux subventionnaires et de milieux de pratiques. Cette démarche cherchait à comprendre comment, selon ces divers acteurs impliqués

dans la recherche, l'ensemble du processus de mobilisation des connaissances peut se révéler crucial dans la chaîne des actions menant à l'utilisation des connaissances.

De cette enquête exploratoire, un fait important se dégage. Les professeurs-chercheurs interrogés sont tous enclins à une meilleure utilisation des résultats de recherche bien que cela exige du temps et une expertise qu'ils ne maîtrisent pas nécessairement. Ils soulignent par contre le manque de reconnaissance pour les activités de mobilisation de connaissances tels que le rapport de recherche, les activités de vulgarisation, les tables-rondes avec les milieux de pratique et ainsi de suite. Cela semble en décourager certains. Il serait souhaitable, selon eux, que ces pratiques soient reconnues à leur juste valeur par les universités dans l'évaluation de leur cheminement de carrière et par leurs pairs dans l'évaluation de leur dossier scientifique.

Du côté des milieux de pratique, à qui on semble trop rapidement attribuer une non-utilisation des travaux de recherche, le point de vue des personnes interrogées à l'égard de la mobilisation des connaissances tient à leur fonction. En effet, pour que les résultats de recherche

soient utilisables et mobilisables, une stratégie pertinente demande que ces projets de recherche soient *co-construits* et mis en contexte dès le début du processus de recherche. Évidemment, cette demande pour répondre au « pourquoi » des milieux de pratique voit naître des tensions avec les professeurs-chercheurs qui s'attardent surtout au « comment ».

Il ressort de cette brève enquête et des nombreux documents émis par les institutions internationales et les organismes subventionnaires que le réseautage et l'ancrage dans le milieu de travail de l'*autre* sont des variables clés dans le processus de mobilisation des connaissances.

Fitzpatrick, J. (2008). Mobilisation des connaissances, *Affaire universitaire*, publié par l'Association des universités et collèges du Canada.

Marcoux, S. (2009). *La demande de mobilisation des connaissances : analyse du système de recherche en sciences sociales au Québec*. Mémoire de maîtrise, Québec, Institut national de la recherche scientifique, Pratiques de recherche et action publique, 2009. En ligne : http://www.ucs.inrs.ca/Theses/Marcoux_SebastienMA2009.pdf

Éléments constitutifs d'un transfert des connaissances dans une étude de cas

Mégane Girard

M.A. Pratiques de recherche et action publique

Le transfert des connaissances est constitué d'un ensemble de principes qui, une fois mis en action dans un projet de recherche, permettent un rapprochement et une mise en commun des connaissances scientifiques et celles que Bourgeault (2003) nomme expérientielles. Il se caractérise par la volonté de tous les acteurs de la

recherche de construire ensemble de nouvelles connaissances sur un sujet donné et d'en maximiser les impacts.

Pour illustrer ce type d'expérience, mon choix s'est porté sur l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) intitulée *L'insertion et la participation des jeunes en région* sous l'égide du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) entre 2000 et

2006. Ce programme ARUC du CRSH accorde des subventions aux projets qui servent des objectifs de collaboration entre chercheurs et partenaires, et plus fondamentalement, de mobilisation des connaissances.

L'analyse des éléments constitutifs du transfert des connaissances dans le contexte de ce partenariat de recherche entre chercheurs et utilisateurs, présentée

ici-bas, a permis d'enrichir la compréhension de cette conception de la recherche.

La production des connaissances

L'analyse de la première dimension, la production des connaissances, montre d'abord que les caractéristiques des chercheurs impliqués dans le projet ont eu un effet positif sur son déroulement. En effet, la réputation, l'expérience et la crédibilité des chercheurs concourent nettement au bon déroulement du projet. La qualité des travaux produits dans le cadre du GRMJ a contribué à forger leur crédibilité et à développer un nouveau champ d'étude sur la migration des jeunes. Cette crédibilité et cette expérience permettaient aux utilisateurs d'avoir confiance en l'équipe de chercheurs en sachant que la réputation et l'expérience du groupe n'étaient pas à construire, mais bien à poursuivre. Concernant l'adéquation de la recherche aux besoins des utilisateurs, il appert qu'il y a eu des influences réciproques entre chercheurs et utilisateurs, mais qu'il y avait d'abord une programmation de recherche à respecter. Les expériences des partenaires du terrain sont venues bonifier et alimenter les réflexions des chercheurs sans que la programmation n'en soit foncièrement modifiée. L'implication des partenaires était cependant essentielle puisque c'était eux qui possédaient une connaissance approfondie du terrain.

L'accessibilité aux résultats

Lorsque le processus de production des connaissances fut achevé, il était temps de se questionner sur l'accessibilité aux résultats. Les utilisateurs avaient besoin des connaissances produites et devaient les ramener dans leur milieu, mais la compréhension du contenu était essentielle. L'équipe se rencontrait deux fois par année pour une assemblée générale durant laquelle les résultats de recherche étaient entre autres présentés. Les chercheurs étaient soucieux de rendre compte de leurs projets dans un langage clair et accessible et de fournir des supports pour une assimilation facile de l'information.

La diffusion des connaissances

La diffusion des connaissances est un élément central du transfert des connaissances et dans le partenariat à l'étude, les supports et canaux utilisés ont été nombreux. Les rencontres de

l'équipe en assemblées générales ont vraiment été le point de départ pour diffuser les connaissances aux utilisateurs car ils pouvaient avoir un premier accès aux résultats de recherche. Les nombreuses publications issues de l'ARUC montrent également la volonté du groupe de vouloir diffuser les connaissances et de rejoindre plusieurs milieux. Le site Web de l'OJS était aussi un outil incontournable dans le processus de diffusion. Toutes les publications du groupe étaient mises en ligne sur ce site afin que tous puissent y avoir accès facilement. La veille documentaire du site permettait également aux membres d'accéder aux autres publications sur ce thème de recherche.

Finalement, la formule du colloque a été l'un des outils les plus significatifs pour la diffusion. D'une part, il y avait la participation des chercheurs à des colloques externes à la demande des utilisateurs. Il n'était pas obligatoire pour les chercheurs de prendre part à ce type d'événements, mais ils s'y pliaient volontiers dans le cadre de ce partenariat. Ils ont également participé à plusieurs colloques scientifiques tant au niveau national qu'international et cela a permis au groupe de se faire connaître et de mieux faire comprendre le phénomène migratoire. D'autre part, les membres de l'ARUC ont organisé un colloque international en 2005 intitulé *Jeunes et Dynamiques territoriales : Les enjeux liés à la migration, à l'insertion et à la participation*. Lors de ce colloque, plusieurs stratégies ont été mises en place pour faire de cet événement un espace où la science et la pratique devaient se rencontrer pour échanger. Certaines critiques ont malgré tout été émises de la part des utilisateurs concernant entre autres le manque de temps de discussion à la suite des conférences. Le défi, presque entièrement relevé, était de faire de cet outil de diffusion de la science un événement accessible pour les gens de divers milieux. Concernant finalement le contexte de la diffusion, ce partenariat a pu profiter de l'existence de nombreux réseaux établis par les utilisateurs, les chercheurs et l'OJS pour rejoindre plusieurs milieux.

L'appropriation et l'utilisation des connaissances

L'appropriation et l'utilisation des connaissances constituent une autre dimension du transfert et le contexte dans

lequel cette étape s'est effectuée était favorable au bon déroulement de cette phase. En effet, les modes d'accès aux résultats étaient simples, faciles et inventifs. Le groupe comptait deux agents de liaison et les interactions entre chercheurs et utilisateurs étaient conviviales. L'attitude des utilisateurs est également déterminante dans cette phase et ils ont démontré leur intérêt envers le projet dès le départ. Les objectifs qu'ils poursuivaient n'étaient pas nécessairement les mêmes, mais chacun était motivé par l'atteinte de ses propres objectifs. La plupart souhaitaient que les résultats soient applicables dans leur milieu et répondent à leurs besoins. Il semble que les connaissances produites aient été plus utiles à certains qu'à d'autres car les utilisateurs provenaient tous de milieux différents (Place aux Jeunes, Forums Jeunesse, Ministère du développement économique et régional, Community Economic Development and Employability Committee et une douzaine d'autres).

Les retombées

Finalement, le processus de transfert des connaissances s'est achevé par l'identification de retombées à l'issue du projet. Il y a d'abord les impacts dans le milieu scientifique. L'avancement scientifique du thème de la migration des jeunes est indéniable et l'angle de recherche que s'est donné le groupe était novateur. Le rayonnement scientifique a aussi été observable car plusieurs publications sont issues des travaux. Les chercheurs ont participé à une foule d'événements de diffusion et le colloque international qu'ils ont organisé a été mis sur DVD et télédiffusé sur le Canal Savoir.

Les impacts sur la pratique ont été analysés chez le partenaire Place aux Jeunes en région (PAJ). Sa participation lui a entre autres permis d'avoir accès à des résultats de recherche directement applicables dans la pratique et ainsi de pouvoir mieux intervenir en toute connaissance de cause. La mission même de l'organisme a été révisée car la recherche a inspiré de nouvelles applications sur les fondements de son intervention.

L'analyse des dimensions du transfert des connaissances dans le cas précis de cette ARUC n'avait pas comme objectif de faire une analyse critique de ce partenariat, mais bien de voir comment le transfert peut prendre acte dans un projet et comment cela se manifeste. Les résul-

tats obtenus laissent croire que ce projet répond aux exigences conceptuelles du transfert puisqu'à chacune des dimensions étaient associées des actions réelles. Comme ce programme de subvention CRSH-ARUC était nouveau, il s'agissait d'une expérience d'apprentissage pour l'ensemble des membres et, à la lumière de ce qui a été présenté en analyse, il semble juste d'affirmer que le défi a été relevé.

Bourgeault, G. (2003). L'intervention sociale comme entreprise de normalisation et de moralisation. Peut-il en être autrement? A quelles conditions? *Nouvelles pratiques sociales* 16 (2), p. 92-105.

Girard, M. (2010). *Le transfert des connaissances. Réseaux et partenariats à l'Observatoire Jeunes et Société*. Mémoire de maîtrise, Québec, Institut national de la

recherche scientifique, Pratiques de recherche et action publique. En ligne : http://www.ucs.inrs.ca/Theses/Girard_meganeMA2010.pdf

Une expérience de mobilisation des connaissances

Bruno Hubert

Candidat à la maîtrise, INRS Urbanisation Culture Société

Je présenterai brièvement ici le stage que j'ai entrepris à la *Centrale des syndicats du Québec* (CSQ) dans le but d'approfondir la réflexion suscitée par certains travaux traitant du phénomène de la « surdiplomation » au Québec. Madame France Bernier m'a accompagné dans cette expérience de mobilisation des connaissances qui visait principalement une analyse des caractéristiques communes des diplômés qui détiennent un niveau de formation dépassant soi-disant celui requis pour l'emploi occupé.

La première étape de mobilisation des connaissances fut d'inventorier les résultats de recherches effectuées principalement au Québec, en France et en Angleterre, ce qui a donné lieu à un rapport de recherche (Hubert et Bernier, 2010). La collaboration avait aussi comme objectif de produire des outils de transfert des connaissances visant à sensibiliser les acteurs concernés par la question de la « surdiplomation ». Les résultats obtenus

ont donc été remaniés afin de concevoir des produits ajustés en fonction d'un public cible lors d'une présentation au Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale où se sont présentés plus d'une dizaine de représentants institutionnels provenant de différents milieux.

Lors d'une période de discussion, les acteurs du milieu de la pratique ont contribué à mettre en contexte et à réorienter la poursuite des recherches en fonction de leurs connaissances respectives. Les commentaires recueillis vont certes permettre de raffiner les recherches sur le thème de la « surdiplomation » et d'offrir de nouvelles perspectives aux milieux d'application des politiques publiques dans le domaine de l'emploi.

Cette collaboration devrait donner lieu à la publication de quelques articles et à la diffusion de résultats dans les principaux outils de communication de la Centrale des syndicats du Québec. Dans l'objectif de réduire la distance entre les milieux de la recherche et les milieux susceptibles d'utiliser ces résultats de recherche

dans leur pratique, un site Internet sera bientôt disponible et logera les principaux éléments de repérage des travaux sur la question, de même qu'un rapport de recherche, des articles scientifiques et un diaporama.

Cette expérience de mobilisation des connaissances a permis d'approfondir la réflexion concernant l'efficacité socio-économique de la poursuite d'une politique d'expansion des effectifs scolaires. Les activités de transfert ont favorisé l'échange entre les intervenants et les chercheurs. Les intervenants, pour leur part, envisagent un meilleur appariement des nouveaux diplômés sur le marché de l'emploi comme synonyme de prospérité socio-économique dans le Québec de demain.

Hubert, B. et Bernier, F. (2010). *Le phénomène de la surdiplomation au Québec*. Centrale des syndicats du Québec, 38 p.



**Observatoire
Jeunes et Société**

490, rue de la Couronne, Québec
(Québec) G1K 9A9

Téléphone : (418) 687-6405

Télécopieur : (418) 687-6425

obsjeunes@ucs.inrs.ca

www.obsjeunes.qc.ca

INRS
Université d'avant-garde

Coordination du numéro:
Madeleine Gauthier

Graphisme et édition:
Observatoire Jeunes et Société